

Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois

Séance du 10 avril 2025

L'an 2025 et le 10 avril à 18h le Conseil Communautaire sous la présidence de Michel SEROUX, s'est réuni au siège communautaire à Avesnes le Comte sur convocation du 3 avril 2025.

Date de la convocation : 3 avril 2025

Date d'affichage : 3 avril 2025

Délibération N° 10-04-2025 / N°79

Etaient présents les membres en exercice : 76

Messieurs Pascal Coin, Pascal Mestan, Alain Rose, Hubert Tassencourt, Léon Bernard, Alexandre Hulot, Maurice Soyez, Harold Tetu, André Michel, Dominique Coppin, Patrick Zakrent, Christian Boucly, Raymond Wacheux, Patrick Dekeyser, Eric Poulain, Pascal Hemery, Sébastien Henquenet, Jean-Michel Delannoy, Guy Vasseur, Philippe Carton, Luc Delaporte, Philippe Lefebvre, Romuald Delattre, Hubert Dingreville, Stéphane Locquet, Benoit François, Nicolas Capron, Olivier Gallet, Jean-Louis Cauvet, Michel Seroux, Jean-Pierre Marocchini, Jean-Paul Hemery, Michel Accart, Ludovic Degouve, Dominique Verdel, Jean-Claude Jacquemelle, Jean-Michel Schulz, Yannick Barlet, René Pruvost, Jean-François Haultcoeur, Marc Degrendele, Pierre Guillemant, Raymond Lavigne, Philippe Duez, Denis Caillierez, Stéphane Gomès, Freddy Balavoine, Gérard Nicolle, Alain Debureaux, Arnaud Douchet, Christian Thilliez, Frédéric Plaquet, Serge Leu, Jean-Louis Lebas, Alexandre Decry, Joël Toursel, Yves Lieppe, David Duchateau, Jacques Thellier, André Bouchind'homme, Louis Lambert, Guillaume Lefebvre, Philippe Vanderbeken, Damien Bricout.

Mesdames Béatrice Dausse, Monique Debeaumont, Marie Bernard, Martine Gérard, Sylviane Evain, Sidonie Duriez, Murielle Roussel, Anne-Sophie Larivière, Magalie Jonard, Françoise Simon, Muriel Sergier, Catherine Libessart.

Membres suppléés : 7

Membres ayant donné procuration : 16

Membres votants : 99

Absents : Fabienne Kwiatkowski, Sébastien Bertout, Jacques Nick, Yves Petit, Marie-Angèle Lefetz, Christian Delambre, Julien Bellengier, Jean-Marc Cuvillier, Vincent Lacroix, Jean Bridel, Roland Descamps, Eric Caron, Henri Cuvillier, Xavier Normand.

Absents suppléés : Thomas Bonnelle suppléé par Jean-Noël Danvin, Lionel Cayet suppléé par Philippe Verret, Hubert Morreel suppléé par Martine Théry, Patrick Nepveu suppléé par Eric Rivaux, Magali Urbanac suppléé par Pascal Duquenne, François Coquart suppléé par Arnaud Darras, Edouard Hauteceur suppléé par Céline Godart.

Absents excusés : Sylvie Gabez, Alain Traisnel

Absents ayant donné procuration : Jean-Marie Dufay ayant donné procuration à Harold Tetu, Patrick Roblot ayant donné procuration à Pascal Coin, Jean-Michel Desailly ayant donné procuration à Léon Bernard, Anne-Marie Dupuis ayant donné procuration à Muriel Sergier, Florence Dambreville ayant donné procuration à Alexandre Hulot, Michel Petit ayant donné procuration à Gérard Nicolle, Pierre Cuvillier ayant donné procuration à Monique Debeaumont, Sabine Surelle ayant donné procuration à Pascal Mestan, Hugues Legoux ayant donné procuration à Yves Lieppe, Geneviève Meurice ayant donné procuration à Eric Poulain, Arnaud Ricq ayant donné procuration à Béatrice Dausse, Ernest Auchart ayant donné procuration à Michel Seroux, Pierre Barrois ayant donné procuration à Damien Bricout, Jean-François Varoqui ayant donné procuration à Joël Toursel, Chantal Dufresne ayant donné procuration à Alain Debureaux, Emmanuel Ioos ayant donné procuration à Guillaume Lefebvre.

Secrétaire de séance : Jean-Pierre Marocchini

Titre de la délibération : Proposition de soutien financier aux associations sportives et culturelles 2025

Monsieur le Vice-Président, en charge de la Culture et de l'Événementiel, rappelle le dispositif de soutien aux associations sportives et culturelles. Il rappelle que l'échéance du dépôt de dossier avait été fixée au 10 janvier 2025.

Monsieur le Vice-Président présente, les 46 dossiers reçus et fait état des travaux réalisés par la commission « Sport Événementiels » le 20 mars 2025.

Les propositions retenues par la commission sont les suivantes :

Soutien aux « Associations Culturelles »	
Associations	Proposition commission
Souvenirs d'Artois Béthonsart	1 000 €
Club Culturel Aubinois	400 €
Harmonie La Cecilienne	400 €
Berles Monchel, un parc, un château	400 €
Harmonie Municipale Aubigny en Artois	400 €
Harmonie La Renaissance Izel les Hameau	400 €
Comité de Jumelage Avesnes le Comte - Livernon	0 €
Total	3 000 €
Nombre de dossiers	7

<i>Accordé(s)</i>	6
<i>Refusé(s)</i>	1

Soutien aux « Manifestations Culturelles »	
Associations	Proposition commission
Béthonsart Terre d'Histoires	600 €
Savoirs en rire	3 500 €
Les Z'Amizels	4 000 €
Pas en Artois Sources et Colline	4 000 €
Bailleulval Butterfly	500 €
Atrébates Théâtre	5 000 €
Hermaville Patrimoines	370 €
Brouillon de Culture	3 000 €
Union musicale de Tincques	400 €
Total	21 370 €
Nombre de dossiers	9
<i>Accordé(s)</i>	9
<i>Refusé(s)</i>	0
Soutien aux « Manifestations Sportives »	
Associations	Proposition commission
Fun Rider VTT Agnez les Duisans	1 000 €
Skeletor Team Penin	600 €
ACA Danse Izel	500 €
Moto Club de Gouy en Artois	4 000 €
Club d'Éducation Canine des Vertes Vallées	1 500 €

Total	7 600 €
Nombre de dossiers	5
Accordé(s)	5
Refusé(s)	0
Soutien aux « Associations Sportives »	
Associations	Proposition commission
Foyer Rurale le Chamet Agnez les Duisans	500 €
Us Pas en Artois	2 500 €
SC Aubigny Savy-Berlette Camblain l'Abbé	1 500 €
Duisans Futsal Association	200 €
Archers les Jeunes Avesnes le Comte	1 000 €
Association Sportive Tincquizel Football	2 500 €
CS Habarcq	2 500 €
US Monchy au Bois	3 000 €
Atrebates FC Saulty Avesnes le Comte	2 000 €
US Tincques Basket	1 000 €
SC Aubigny Basket	2 500 €
Entente Sportive Duisanaise Tennis de Table	1 000 €
SCA Tennis de Table Aubigny	500 €
Tennis de Table de Tincques	800 €
Ovale du Gy Duisans	3 500 €
AS Simencourt Athlétisme	1 500 €
SCA Judo Aubigny	2 000 €
École de Judo des 2 Sources	2 000 €
Les Archers Réunis de Monchy Bienvillers	1 500 €
Sporting Club Aubigny Pétanque	100 €

Sporting Club Aubigny Baby-Gym	300 €
Tennis Club Avesnes Aubigny	1 000 €
US Mondicourt	500 €
Rural Club de Villers Brulin	450 €
Total	34 350 €
Nombre de dossiers	24
Accordé(s)	24
Refusé(s)	0

Il présente par ailleurs les éléments du projet de convention qui précise les modalités de fonctionnement ainsi que les droits et obligations des parties signataires.

Vu l'avis favorable des membres de la commission du 20 mars 2025 et du Bureau du 2 avril 2025, le conseil communautaire décide à l'unanimité :

- d'autoriser le Président à engager toutes les démarches nécessaires,
- d'autoriser le Président à signer tous les documents nécessaires au versement des subventions
- d'inscrire les crédits nécessaires au BP 2025



Le Président

Michel Seroux

Acte rendu exécutoire après dépôt en préfecture du Pas-de-Calais le 17/04/2025 et publication ou notification du 17/04/2025

